

Envoyé en préfecture le 22/07/2026

Reçu en préfecture le 22/07/2026

Publié le

ID : 001-210100616-20260720-2026_07_09-DE

COMMUNE DE BRENS EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-six, le 20 Juillet, Le Conseil Municipal de la Commune de Brens dûment convoqué le 13 Juillet s'est réuni en séance ordinaire à la Salle du Conseil en Mairie sous la présidence de Mme le Maire.

Date d'affichage

13/07/2026

Date de convocation

13/07/2026

Nombre de Conseillers :

- En exercice : 15
- Présents : 14
- Pouvoirs : 01

Votes exprimés :

- Pour : 15
- Contre : 00
- Abstention : 00

	Présent(e)	Absent(e)	Pouvoir à		Présent(e)	Absent(e)	Pouvoir à
S. LACHIZE-PICCINO	☒	☐		R. NOVEL	☒	☐	
N. AUBRUN	☐	☒	G. PREVOST	P-Y. GENS	☒	☐	
I. BOUVET	☒	☐		L. PUJOS	☒	☐	
G. CHATEL	☒	☐		CH. DE SOUSA	☒	☐	
S. THIBLET	☒	☐		N. DURAND	☒	☐	
G. PREVOST	☒	☐		F. BARCQ	☒	☐	
S. GAYRAUD	☒	☐		I. SANTOS-CANTERO	☒	☐	
G. DELAHAYE	☒	☐					

Secrétaire de séance : BOUVET Isabelle

Rapporteur : CHATEL Grégory

Objet : Suppression / Création d'un poste d'ATSEM à temps non complet.

VU l'article L. 313-1 du Code Général de la Fonction Publique ;

VU l'avis favorable du comité social territorial (CST) en date du 07 Juillet 2026 ;

Considérant qu'il appartient à l'assemblée délibérante de créer les emplois nécessaires au fonctionnement des services municipaux, d'en déterminer la durée hebdomadaire de travail, de préciser les grades susceptibles d'occuper ces emplois et de prévoir, le cas échéant, la possibilité de recours à un agent contractuel ;

Considérant la nécessité d'assurer la continuité et le bon fonctionnement des services périscolaires ;

Considérant que la présente modification du tableau des emplois ne correspond pas à une création de poste destinée à un nouveau recrutement, mais à une augmentation de la durée hebdomadaire de service de l'agent actuellement en fonction, afin d'intégrer les missions liées à la pause méridienne ainsi qu'aux services de cantine et de garderie ;

Considérant que cette évolution permet d'harmoniser l'organisation du temps de travail des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM), conformément aux missions exercées par le second agent ATSEM de la collectivité ;

Considérant que l'agent concerné réintègre son poste à l'issue d'une période de disponibilité d'une durée d'un an et qu'il convient, à cette occasion, d'adapter la durée hebdomadaire de service de son emploi afin de répondre aux besoins d'organisation des services municipaux ;

Considérant que l'agent concerné a été reçu en entretien afin d'échanger sur cette évolution de son poste et qu'il a donné son accord pour la modification de sa durée hebdomadaire de service, portant celle-ci à 32 heures hebdomadaires à compter du 1er septembre 2026 ;

Considérant la nécessité de modifier le tableau des emplois afin de permettre la nomination de l'agent sur le grade correspondant ;

Considérant que le comité social territorial (CST) a approuvé cette demande lors de sa séance du 07 juillet 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- De supprimer un poste d'adjoint territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 1^{ère} classe de 23h30 actuellement occupé par l'agent concerné,
- De créer un poste d'adjoint territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 1^{ère} classe à 32 heures hebdomadaires à compter du 1er septembre 2026 ;
- De modifier en conséquence le tableau des emplois et des effectifs de la collectivité ;
- De modifier en conséquence la fiche de poste de l'agent ;
- D'inscrire au budget les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent ainsi qu'aux charges afférentes à cet emploi.

Ainsi fait et délibéré.



ANNEXE

Tableau des emplois permanents au 01/10/2026

Emploi	Cadre d'emploi	Nb	Horaire	Etat du poste			
			Hebdomadaire	Ouvert	pourvu	vacant	
Agents administratifs							
Services administratifs		Adjoint Administratif principal 2 ^{ème} C / Rédacteur	1	30 h	1	0	1
Services Administratifs	Florine Dufrenne	Adjoint Administratif	1	17 h	1	1	0
Services techniques							
Agent responsable des services techniques	Florent Personeni	Agent de maîtrise / Technicien	1	35 h	1	1	0
Agent polyvalent / Entretien véhicules, voirie	Guy Chabriel	Adjoint technique territorial principal de 1 ^{ère} classe	1	35 h	1	1	0
Agent d'entretien polyvalent : espaces verts/ bâtiments communaux	Philippe Crébier	Adjoint technique	1	35 h	1	1	0
Agent polyvalent	Philippe Juan	Adjoint technique	1	17,50 h	1	1	0
Ecole et garderie							
Animateur garderie périscolaire	Valérie Kerstern	Adjoint territorial d'animation principal 1 ^{ère} classe	1	30,40 h	1	1	0
ATSEM	Virginie Vautaret	ATSEM PPALE 1 ^{ère} classe	1	25.90 h	1	0	1
ATSEM	Evelyne Valayer	ATSEM PPALE 1 ^{ère} classe	1	30,40 h	1	1	0
Agent cantine : ménage/locaux	Florine Dufrenne / Christelle Flayeux	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	1	10,63 h	1	1	0
Agent entretien : ménage locaux	Nathalie Chevreau	Adjoint technique.	1	19,50 h	1	0	1

Tableau des emplois non permanents

EMPLOIS NON PERMANENTS							
Service Technique		Adjoint Technique	1	14,37 h	1	0	1
Service Technique		Adjoint technique	1	15h	1	0	1
Service Administratif		Adjoint Administratif Principal	1	30h	1	0	1
Service Administratif		Adjoint Administratif.	1	25h	1	0	1

Ainsi fait et délibéré.

Brens, le 21/07/26
Madame Le Maire.